

Procès verbal de la réunion générale annuelle de  
La Société de chasse et pêche du Beauséjour  
Dimanche le 21 avril 2024

---

- 1- Mot de bienvenue  
M. Jacques Hébert souhaite la bienvenue à tout le monde

---

- 2- Enregistrement des membres et des invités

---

- 3- Lecture de l'avis de convocation  
M.Gilles Dicaire fait la lecture de l'avis de convocation

---

- 4- Lecture de l'ordre du jour  
M.Gilles Dicaire fait la lecture de l'ordre du jour  
Proposition AG 2024-01  
Proposé par M.Serge Morin  
Et accepter à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé

---

- 5- Lecture du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2023  
M.Gilles Dicaire fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2023  
Proposition AG 2024-02  
Proposé par M.Raymond Girard  
Et accepter à l'unanimité d'accepter le procès verbal tel que présenté

---

- 6- Message du président  
M.Jacques Hébert nous livre son message. Copie en annexe

---

- 7- Présentation des états financiers 2023  
M.Gilles Dicaire nous fait la présentation des états financiers 2023  
Proposition AG 2024-04  
Proposé par MJean Hébert  
Et accepté à l'unanimité d'accepter les états financiers pour la saison 2024

---

8- Message du responsable des camps; M.Michel Dufour  
M.Dufour parle du camp rouge où l'on constate qu'il est en train de s'affaïsser.  
Faudrait absolument y voir au cours de la prochaine saison.

---

9- Tarification 2024

Proposition AG 2024-05

La grille des tarifs proposée pour l'année 2024

Proposé par M.Serge Morin

Secondé de M.Raymond Girard

Et accepté à l'unanimité les tarifs proposés :

Membre fréquentant les camps de la société \$250.00

Membre propriétaire d'un camp \$135.00

Membre propriétaire au-delà de deux propriétaires \$250.00

Invité fréquentant les camps de la société \$ 30.00/nuité

Membres sur les campings \$200.00

Acompte de \$100.00 non-remboursable sur une mise de fonds de \$200.00  
obligatoire pour tous nouveaux membres

---

10-Ratifications des actes posés par le Conseil d'administration

Proposition AG-2024-06

Proposé par M.André Larouche

Et accepté à l'unanimité les actes posés par le conseil d'administration pour  
l'année 2023.

---

11-Prévisions budgétaires 2024

M. Jean-François Leblanc nous présente les prévisions budgétaires pour 2024.

---

12-Limite de paiement

Proposition AG 2024-07

Proposé par M.Bernard Bergeron

Et accepté à l'unanimité que la limite de paiement pour les cotisations 2024 soit  
fixée au 15 mai 2024

---

13-Période de question

1- Serait-il possible de mettre du sable sur le débarcadère du lac Canelle ?

- 2- Placer une chaloupe plus récente au lac Racicot.
  - 3- Pêche hivernal : information donnée par M.Denys Gilbert : il s'est pris 790 truites sur 44 lacs ouverts.
  - 4- Alimentation d'eau pour les résidents du village et alentours, faudrait dégager le tuyau du lac Interne au lac Docteur.
  - 5- Est-ce qu'il y aura une chaloupe placée au lac Price ?
- 

#### 14-Élections

Résolution AGA-2024-08

Nous avons 3 directeurs qui sont en élection pour cette année : MM. Gilles Dicaire, Jean-François Routhier et René Desbiens. Ces postes ont une durée de 3 ans. MM. Jean-François Routhier et René Desbiens sont intéressés à revenir mais M. Gilles Dicaire se retire.

Élections :

M. Gilles Dicaire propose M. Jean-François Leblanc Accepte  Refuse

M. \_\_\_\_\_ propose M. \_\_\_\_\_ Accepte  Refuse

M. \_\_\_\_\_ propose M. \_\_\_\_\_ Accepte  Refuse

M. Jean-François Leblanc accepte et devient directeur de la société.

---

#### 15-Varia

Lettre du ministère concernant l'écluse du lac de l'Écluse, bonne nouvelle.

Il est 11 H 20 et M. Jérôme Dicaire demande la levée de l'assemblée

---

\_\_\_\_\_  
M. Jacques Hébert  
Président

\_\_\_\_\_  
M. Gilles Dicaire  
Secrétaire-Trésorier

## Mot du Président

Jacques Hébert :

Bienvenue/Salutation

Bonjour à tous, il me fait énormément plaisir au nom du Conseil de la Société du Beauséjour d'accueillir les membres et leurs épouses à notre rituel annuel ; l'assemblée générale avec brunch dominical. Remercier les gens du brunch en demandant si tout était de bon goût)

L'année dernière en 2022, Une année que j'appelle année de transition, parce qu'on reprenait nos activités régulières, la COVID, nous a forcé à se renouveler, mais certains éléments nous ont apparus fragile si on ne s'en préoccupait pas.

**(État de nos actifs)** Nous devons revoir ou refaire une partie du circuit d'alimentation d'eau, particulièrement sous les Chalets.

Le bois de chauffage, on se doit d'être à l'affût des opportunités pour ne pas être en manque.

Les Chaloupes :(un élément qui touche tous les membres )

Le message et l'image que J'ai pour nos chaloupes, elles sont toutes en bonne état, au lac Maurice, la chaloupe sera ou est changé. La répartition des chaloupes se lit comme suit :

Lac Beauséjour : présentement 5 (6)	Lac Cannelle : 6	Lac Edward : 3
Lac Revolver : 2	Lac Maurice : 1	Lac McNaughton: 1
Lac Price : 1	Lac Racicot : 1	Lac Silver : 1
Lac Boyle : 2	Lac David : 1	Lac Clair : 2
Lac Kirk Patrick : 1		

Nous avons 3 chaloupes en réserve :

Nous avons mis en place une nouvelle façon de remiser nos chaloupes pour améliorer l'état de nos embarcations, toutes nos chaloupes ont été hivernées avec un tendeur relié au cadenas placé à l'avant de la chaloupe. Cette tâche a été réalisée en plusieurs étapes par nos membres bénévoles, un gros merci. Nous devons récupérer ces tendeurs avant le début de la saison de pêche, nous ferons appel aux mêmes bénévoles pour récupérer ces équipements et par la même occasion faire l'inspection des embarcations et nous rapporter les déficiences. Vous devrez remplir les feuillets avec l'image des chaloupes pour transmettre les anomalies s'il y a lieu. Il se peut que vous arriviez sur un lac ou vous trouverez une ou des embarcations avec ces tendeurs, on vous demande bien gentiment de les prendre et de nous les ramener dans les camps ou les remettre à un directeur. Les cadenas de 2023 sont en place. Nous tenterons cette année d'implanter une façon de faire qui pourrait grandement aider et faciliter la tâche de J-F Routhier, nous possédons une remorque pour nos chaloupes, elle sera barrée avec un

cadenas de l'année en cours, il y aura une chaloupe identifiée en bonne condition, vous pourrez la prendre et remplacer celle que vous avez identifiée en mauvais état et la rapportez au garage avec l'identification du bris et du lac sur laquelle se trouvait. Mais ceci ne met pas fin à la procédure d'identification d'un bris d'une chaloupe qui existe déjà.

Vous avez pu constater, sur notre site WEB du Beauséjour qu'une page a été créée afin d'annoncer nos projets pour l'année. Ces projets identifient un responsable, date d'exécution et une demande d'aide pour la réalisation, donc 2 projets n'ont pas abouti : récupération du quai manquant au lac Beauséjour (pas trouver) et faire les quais au lac Cannelle (Disponibilité de main-d'œuvre).

Il y aura d'autres projets qui seront inscrits sur cette page pour l'année en cours, des précisions doivent être définies avant d'être affichées. Un message Facebook vous avertira au moment opportun où nous solliciterons la participation de bénévoles pour la réalisation des projets. N'oubliez pas que la garantie du bon fonctionnement de notre club est l'implication de bénévoles pour améliorer et garder nos actifs en bon état.

Nos chalets seront encore dotés des produits nécessaires pour la propreté des camps et les conditions sanitaires qui étaient recommandées lors de la COVID.

Notre société est en très bonne condition financière et les actifs sont en bon ordre. La raison première est due à des directeurs qui ont à cœur que notre territoire soit un petit paradis de vie. Donc, main d'applaudissement aux directeurs ; aussi aux bénévoles, je ne veux pas oublier les membres bénévoles qui nous ont donné un coup de main peu importe le geste ou la tâche, il a été très important pour nous. De peur d'en oublier, je vais demander aux directeurs de nommer des gens qui nous ont consacré un temps précieux pour accomplir des tâches.

(Ouverture des camps) Pour ce qui concerne l'année 2023, aucune restriction en vue, on vous demande de continuer de garder un œil bienveillant sur nos installations via la propreté et le bon usage de ces services.

(Conclusion) Notre saison 2023, aura encore quelques préoccupations pour la santé de notre organisation. Comme je le disais précédemment la Covid nous a ralenti dans nos projets et nous avons eu besoin d'une année de transition pour reprendre le fonctionnement dit normal, nous avons réussi à passer à travers cette embûche sans trop de conséquences graves et ça c'est grâce à vous tous nous, nous devons en tant que conseil pour la prochaine saison reprendre le projet de souligner pour la énième année d'existence avec un événement particulier. Nous aurons besoin d'aide en collaboration des responsables de dossiers pour la réalisation de ces projets d'améliorations. Nous ferons appel à tous via nos plateformes pour organiser des équipes ou votre participation dans des tâches régulières.

Soyez assuré de l'entière implication de votre conseil et on vous souhaite une bonne saison de pêche dans la sécurité, santé et les plaisirs et les inconvénients que ça impliquent.